

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

Information aux étudiantes et aux étudiants

Conformément aux stipulations de l'article 65 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, l'Université Laval vous informe, par la présente, que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande de lui communiquer de même que ceux qu'elle consignera à votre dossier par la suite sont confidentiels. Ils serviront à vous identifier, à permettre à l'Université de communiquer avec vous, à gérer vos études, votre participation à certains organismes de l'Université et votre accès aux services offerts par cette dernière; auront accès à ces renseignements à l'Université les seules personnes qui ont qualité pour les recevoir au sein de l'Université lorsque ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions en conformité avec la Loi et le Règlement sur la protection des renseignements personnels de l'Université Laval; ce règlement est disponible au Bureau du secrétaire général.

Les renseignements recueillis à l'occasion de votre admission ont un caractère obligatoire, à moins d'indications contraires, et quiconque refuse de les fournir ne peut être admis à l'Université Laval.

Vous pourrez vous prévaloir du droit d'accès à votre dossier au Bureau du registraire et dans l'unité de rattachement de votre programme, aux heures d'ouverture des bureaux et en présence d'un membre du personnel de l'unité. La Loi vous assure également le droit de rectification d'un renseignement erroné qui serait versé à votre dossier. Avant d'exercer ces droits en vertu des dispositions de cette loi, il est suggéré de vous adresser au responsable de la tenue des dossiers. Au besoin, on peut formuler une demande écrite au responsable de la protection des renseignements personnels de l'Université Laval, au Bureau du secrétaire général, pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2183.

La présente démarche vise aussi à obtenir votre consentement à la transmission, le cas échéant, de votre nom, de votre adresse postale, de votre adresse électronique, de votre numéro de téléphone, de votre date de naissance et de l'identification de votre programme ou de votre statut à des organismes ou à des personnes qui nous en font la demande aux fins particulières libellées ci-dessous:

- a) à une association étudiante reconnue par l'Université Laval, aux fins de permettre à une telle association de communiquer avec vous;
- b) à l'unité responsable de la publication de l'Annuaire des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval;
- c) à un organisme gouvernemental ou paragouvernemental, ou à une entreprise, à des fins de recrutement de candidats en vue d'une offre d'emploi ou de diffusion d'information non commerciale;
- d) au collège où vous avez terminé vos études, à des fins statistiques;
- e) à une corporation ou à un organisme professionnel, à des fins d'inscription à cette corporation ou à cet organisme;
- f) à l'Association des diplômés de l'Université Laval, aux fins de lui permettre de communiquer avec vous;
- g) à la Fondation de l'Université Laval, lorsque vous aurez quitté l'Université, afin de lui permettre de communiquer avec vous;
- g) dans le cas des étudiants non québécois, au gouvernement canadien, au gouvernement du Québec, à l'organisme subventionnaire ou aux représentants accrédités du gouvernement en cause, aux fins de confirmer votre statut;

et, outre les renseignements indiqués ci-dessus:

- h) à un organisme subventionnaire, un renseignement permettant d'établir votre admissibilité ou votre participation à un programme de l'organisme ou à un projet de recherche qu'il subventionne;
- i) à un chercheur, membre de l'Université Laval, aux fins d'une recherche nécessaire à la poursuite de ses travaux, tout autre renseignement nécessaire à l'objet de la recherche.

Le consentement ci-dessus évoqué s'exprime par l'apposition de votre signature à l'endroit prévu à cet effet au formulaire de demande d'admission. Ce consentement est révoquant en tout temps au moyen de la déclaration d'opposition ci-contre.

Quiconque désire s'opposer à la transmission d'éléments d'information, sous l'une ou l'autre des rubriques ci-dessus mentionnées, doit remplir la déclaration d'opposition ci-contre et joindre cette déclaration au dépôt du formulaire de demande d'admission.

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

Déclaration d'opposition

(Ne pas envoyer s'il n'y a pas d'opposition.)

Par la présente, je m'oppose à la transmission, le cas échéant, de mon nom, de mon adresse postale, de mon adresse électronique, de mon numéro de téléphone, de ma date de naissance, de l'identification de mon programme ou de mon statut:

Cocher

- a) à une association étudiante reconnue par l'Université Laval, aux fins de permettre à une telle association de communiquer avec moi;
- b) à l'unité responsable de la publication de l'Annuaire des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval;
- c) à un organisme gouvernemental ou paragouvernemental, ou à une entreprise, à des fins de recrutement de candidats en vue d'une offre d'emploi ou de diffusion d'information non commerciale;
- d) au collège où j'ai terminé mes études, à des fins statistiques;
- e) à une corporation ou à un organisme professionnel, à des fins d'inscription à cette corporation ou à cet organisme;
- f) à l'Association des diplômés de l'Université Laval, aux fins de lui permettre de communiquer avec moi;
- s) à la Fondation de l'Université Laval, lorsque j'aurai quitté l'Université, afin de lui permettre de communiquer avec moi;
- g) si je suis étudiant non québécois, au gouvernement canadien, au gouvernement du Québec, à l'organisme subventionnaire ou aux représentants accrédités du gouvernement en cause, aux fins de confirmer mon statut;

et, outre les renseignements indiqués ci-dessus:

- h) à un organisme subventionnaire, un renseignement permettant d'établir mon admissibilité ou ma participation à un programme de l'organisme ou à un projet de recherche qu'il subventionne;
- i) à un chercheur, membre de l'Université Laval, aux fins d'une recherche nécessaire à la poursuite de ses travaux, tout autre renseignement d'identité nécessaire à l'objet de la recherche.

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____
rue _____ app. _____

_____ ville _____

Province/pays _____ code postal _____

Numéro de téléphone _____ Date de naissance _____

Signature _____

Date _____

Numéro de dossier _____

(à l'usage de l'Université seulement)

À jour en juillet 2003